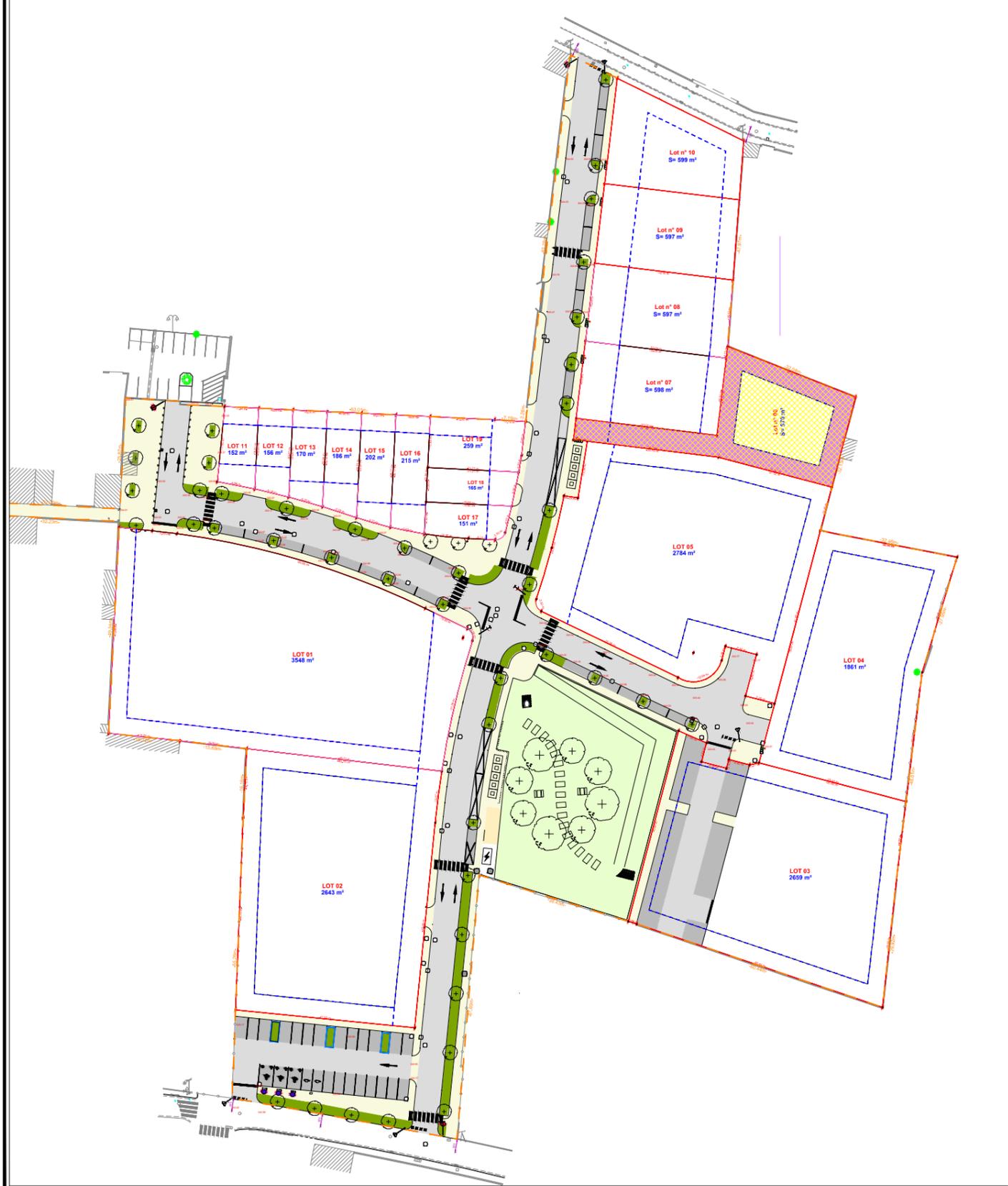
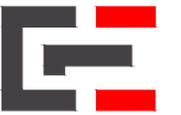


Plan d'ensemble du lotissement Sans échelle



Sophie ARGENCE
Olivier ARNAL
Serge PAOLINI
Jean-Yves REY
François VERZIER



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Cabinet Jacques BLANC
& Associés
Avignon Centre

Cabinet AZUR GEO
Grand Avignon / Poulx

Cabinet Jean-Yves REY
Uzès / Caissargues

Cabinet ARGENCE
Carpentras

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

COMMUNE DE VALREAS

maître d'ouvrage :

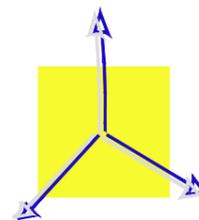


nom du projet :
"Quartier des CARTONNIERS"

Lotissement 19 lots
84600 VALREAS



Plan de commercialisation du Lot No 06



SELARL AZUR GEO

10, av de la Poulasse
84000 - Avignon
Téléphone : 04-90-14-98-32
Mail : contact-azurgeo@groupe314.fr

Système planimétrique : RGF 93 - CC 44
Système altimétrique : NGF - IGN 1969

Indice 1

DRESSE LE : 12.05.2022

Indice 1 : Plan de commercialisation avant travaux

Indice 2 : Plan de bornage après travaux

Référence
Dossier
N° 22261

Département du Vaucluse
Commune de VALREAS
Route de Saint Pierre
et Rue de Chasse Coquins

LOTISSEMENT " Quartier des Cartonniers "

PLAN DE COMMERCIALISATION DU LOT N° 06

Section AD - n° XX
Superficie : 870 m² environ

1 logement maximum
Emprise au sol affectée au lot : 435 m²
Surface maximum imperméabilisable : 696 m²
Surface maximum de plancher autorisée : XX m²

LEGENDE

	Périmètre du lotissement		Prospect de constructibilité
	Périmètre des lots		Cote du Prospect
	Zone Constructible	244.35	Altitude du terrain naturel avant travaux
	Zone inconstructible	244.57	Altitude du projet après travaux
	Chaussée en enrobé		
	Parking en enrobé		
	Trottoir en béton désactivé*		
	Aire de service (poste relevage) en Grave Naturelle		
	Espaces végétaux en pleine terre communs		

LEGENDE RESEAUX

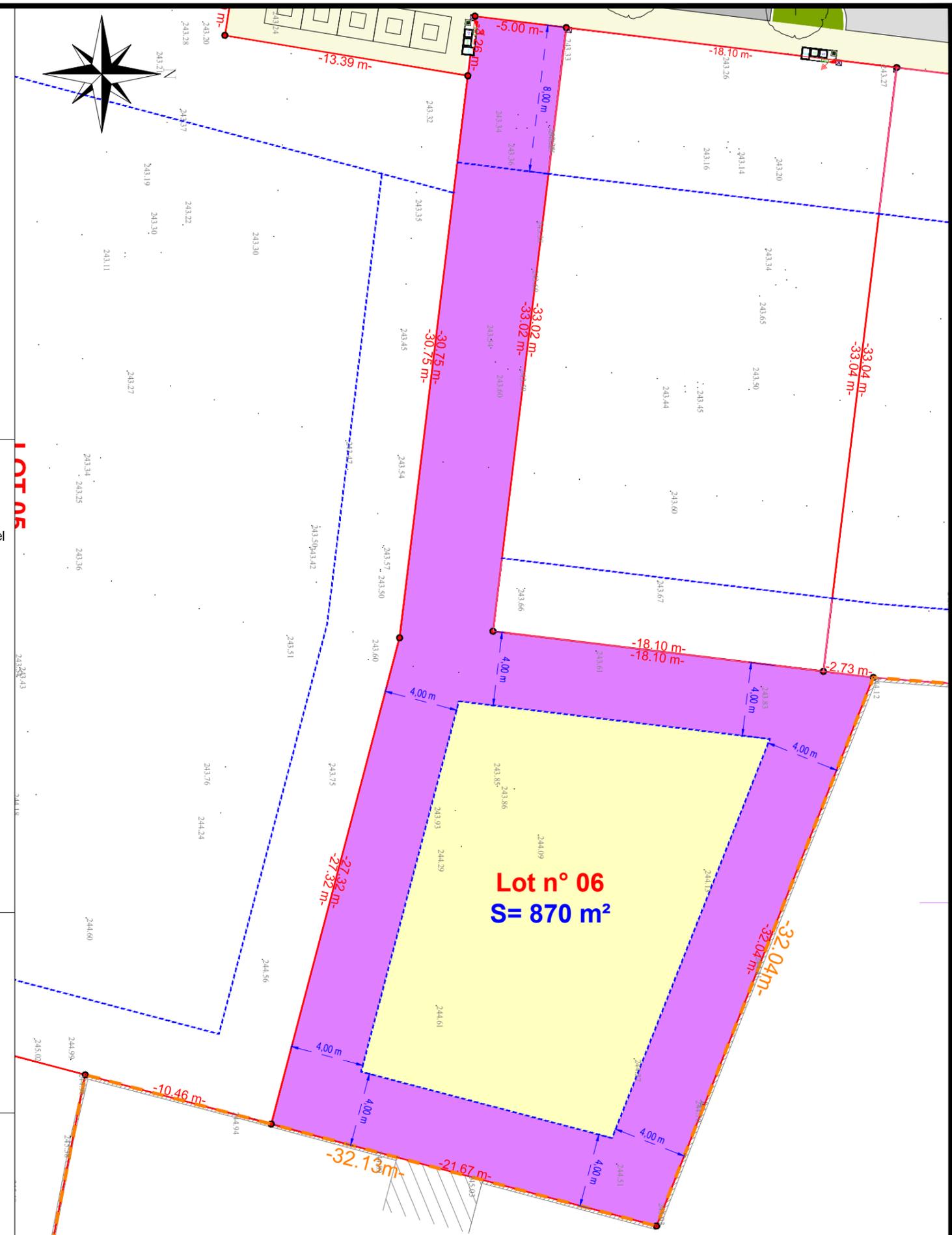
	Coffrets de branchements Positions données à titre indicatif - non contractuel
--	---

LEGENDE BORNAGE

	-13.75m-	Limite bornée du lot + côte
	S=XXX m ²	Surface bornée du lot.

NOTES IMPORTANTES :

- * La position des réseaux est donnée à titre indicatif. La position exacte sera mentionnée sur les plans de récolement,
- * Les limites périmétriques du lotissement ont été établies d'après le plan de bornage dressé le 22/09/2017 par le cabinet AZURGEO , SELARL de Géomètres-Experts en AVIGNON - dossier réf :17107.
- * Les limites divisaires internes sont issues de la division foncière conformément aux Documents Modificatifs du Parcellaire Cadastral n°XXXX validé le XX/XX/202X par le CDIF d'AVIGNON ; Il est rappelé que les limites divisaires (entre les riverains internes du lotissement) ont valeur de plan de bornage entre les terrains créés.
- * Aucune servitude nouvelle ne semble être constituée sur le lot.
- * Il appartient au propriétaire de déclarer les servitudes non apparentes .



Plan destiné à être joint à un acte notarié
Les côtes altimétriques sont celles du terrain naturel relevé avant travaux.
La position des réseaux est donnée à titre indicatif.

ECHELLE : 1/250 ème